

Presque quinze ans après les lois de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et installant la démocratie sanitaire, la relation aux adultes vulnérables accompagnés et soignés dans les établissements ou à domicile a profondément évolué. La lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance se sont peu à peu frayées un chemin parmi les objectifs prioritaires des plaidoyers, des actions et des projets institutionnels, aux côtés de la participation des usagers et de l'effectivité de leurs droits.

Pour autant, peut-on affirmer aujourd'hui que la maltraitance est un problème résolu ? Que le respect de la personne est partout une évidence et que les organisations comme les postures professionnelles se situent aujourd'hui au-delà de ce risque ? Que les adultes vulnérables ne sont pas exposés à domicile ou en établissements à différentes formes d'abus ?

Conscients du chemin parcouru, mais également convaincus que la vigilance reste d'actualité, nous vous invitons à réfléchir avec les usagers, débattre avec les pouvoirs publics et découvrir les initiatives et les dispositifs des organisations qui permettent aujourd'hui de maintenir notre niveau collectif de vigilance sur les risques de maltraitance. Notre objectif est ainsi, pour aujourd'hui comme pour demain, d'ouvrir avec vous la voie de pratiques professionnelles plus respectueuses des personnes et de frayer un chemin à un projet de société réellement protecteur des plus vulnérables.

Les organisations partenaires de l'événement :

sur l'invitation de la  sont :



A.S.E.I.

Comité National  
Retraités  
Personnes Agées



Journée placée sous le patronage de  
l'Association des Départements de France



Colloque

*Nous n'en avons pas fini avec*  
**la maltraitance**

*des constats,*  
*des propositions,*  
*des actions.*

**Mardi 8 mars 2016**

Ministère des Affaires sociales,  
de la Santé et des Droits des femmes  
Salle Laroque  
14 Avenue Duquesne,  
75007 Paris

*Action éligible dans le cadre de la*  
*Formation Professionnelle Continue*

# Nous n'en avons pas fini avec la maltraitance

Programme du colloque du 8 mars 2016

## Matinée

8h30 : **Accueil Café**

9h : **Ouverture des travaux**

**Madame Laurence Rossignol**, Secrétaire d'État chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie, auprès de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes  
**Un représentant de l'Assemblée des Départements de France**

9h30-10h30 : **Table ronde N°1 :  
Maltraitance, de quoi parlons-nous ?  
Le point de vue des usagers**

**Bettina Roudeix**, cheffe de projet lutte contre la maltraitance à l'Association les Petits Frères des Pauvres  
**Michèle Drioux**, administratrice UNAFAM  
**Françoise Vagner**, membre du Comité National des Retraités et des Personnes Agées  
**Céline Letailleux**, présidente de l'association Frontières invisibles

10h30-11h : **Echanges avec la salle**

11h-12h : **Table ronde N°2 :**

**La mobilisation des acteurs publics**

**Marina Besseau**, cheffe du bureau dispositifs d'accompagnement des majeurs vulnérables à domicile, Département de la Sarthe  
**Marie-Hélène Lecenne**, directrice de l'autonomie, ARS Auvergne/Rhône-Alpes  
**Dominique Terrasson**, cheffe de projet maltraitance à la DGCS  
**Dominique Tricard**, inspecteur général des affaires sociales

12h-12h30 : **Echanges avec la salle**

12h30-14h : **Déjeuner libre**

## Après-midi

14h-15h30 : **Table ronde N°3 :**

**Les actions et les propositions des opérateurs**

**Philippe Jourdy**, directeur général de l'ASEI  
**Linda Aouar**, conseillère juridique à l'APF  
**Linda Benattar**, directeur médical international du groupe Orpéa-Clinéa  
**Nicole Streignart**, directrice de l'UNA  
**Jerry Fellens**, directeur adjoint solidarité nationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise  
**Jocelyne Pourveur**, déléguée à la bientraitance pour un dispositif inter-associatif luxembourgeois

15h30-16h : **Echanges avec la salle**

16h-16h20 : **Synthèse de la journée et pistes pour l'avenir**

**Alice Casagrande**, directrice formation et vie associative à la FEHAP

16h20-17h : **Banalité du bien, banalité du mal ?**

**Le point de vue du philosophe sur la maltraitance ordinaire et les moyens d'y répondre**

**Michel Terestchenko**, auteur de « Un si fragile vernis d'humanité »

**Inscription obligatoire avant le 26 Février 2016**  
dans la limite des places disponibles, à l'adresse suivante :  
[formation@fehap.fr](mailto:formation@fehap.fr)

**Participation aux frais : 25 € / pers**

(règlement par chèque à l'ordre de la FEHAP)

**Action éligible dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue**

Les actes du colloque seront envoyés aux participants.